



Sos les huissiers veulent tout me prendre

Par **appi33**, le **02/01/2009 à 12:05**

Bonjour. J'ai une dette chez cofidis. Actuellement mon dossier est chez un huissier. Ils menacent de me saisir mes biens si je ne paye pas 100€ par mois. Actuellement je ne peux verser que 30€ par mois. Est-ce qu'ils ont le droit de me saisir même si je paye un minimum ?
Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **02/01/2009 à 18:25**

Bonjour,
L'huissier ne peut saisir que s'il est en possession d'un titre exécutoire. A-t-il ce titre dans votre dossier ?

Par **ellaEdanla**, le **06/01/2009 à 16:01**

Bonjour,
je vous invite à lire les sujets suivants, vous y trouverez certainement réponses à vos questions :
http://www.experatoo.com/droit-de-la-consommation/saisi-bancaire-immobiliere_33095_1.htm
http://www.experatoo.com/droit-des-biens/huissier-hypothèque-saisie_33332_1.htm
http://www.experatoo.com/huissier/comment-obtenir-delaies-paiement_24910_1.htm
Je reste tout de même à votre disposition pour toute autre question complémentaires,
Cordialement.